



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 6 FÉVRIER 2025 À 18 H 30 AU 331 RUE DU COUVENT, MANIWAKI (QUÉBEC), J9E 1H5

PRÉSENCES :

Monsieur Louis-Philippe Larivière, directeur général adjoint directeur général adjoint par intérim et secrétaire général
Madame Sabrina Devlin, présidente
Madame Valérie Bouffard, vice-présidente
Madame Katherine Fiset, administratrice
Monsieur Richard Leblanc, administrateur
Madame Julie Carle, administratrice
Madame Catherine Letendre, administratrice
Madame Lisa Danis, administratrice
Monsieur Philippe Laramée, administrateur
Monsieur Guillaume Bernier, administrateur
Madame Sabrina Turcotte, administratrice

ABSENCES MOTIVÉES :

Madame Julie Martin, administratrice
Madame Joëlle Laroche, administratrice

1. Vérification du quorum et ouverture de la rencontre

La présidente du conseil d'administration, madame Sabrina Devlin, salue les administrateurs et les invités présents, à la rencontre.
Elle constate que le quorum est respecté et la rencontre débute à 18h33.

CSSHBO-028-2024-25

2. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 6 février 2025

CONSIDÉRANT les articles 163 et 164 de la Loi sur l'instruction publique relatifs à la tenue de séance extraordinaire;
CONSIDÉRANT la convocation faite par le secrétaire général le 3 février 2025;
CONSIDÉRANT le quorum atteint;
IL EST PROPOSÉ par madame Katherine Fiset **ET APPUYÉ** par madame Valérie Bouffard que l'ordre du jour suivant de la séance extraordinaire du 6 février 2025 soit adopté :

1. Vérification du quorum et ouverture de la rencontre
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 6 février 2025
3. Expression des besoins locaux du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
4. Clôture de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-999-2024-25

3. Expression des besoins locaux du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

CONSIDÉRANT les dispositions transitoires de la Loi modifiant principalement la *Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation*, Lois du Québec 2023, chapitre 32 (la « Loi »), prévoyant qu'en cas de vacance au poste de directeur général d'un Centre de services scolaire francophone entre le 7

Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

décembre 2023 et la première nomination faite en application du nouveau régime, soit à compter du 1^{er} juillet 2025, le gouvernement peut nommer une direction générale ;

- CONSIDÉRANT

que la *Loi* prescrit que la direction générale d'un centre de services scolaire soit nommée par le gouvernement sur recommandation du ministre;
- CONSIDÉRANT

que dans sa recommandation le ministre doit tenir compte des besoins locaux exprimés par le conseil d'administration;
- CONSIDÉRANT

que le poste de directeur général du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (CSSHBO) est devenu vacant le 18 novembre 2024 à la suite du départ à la retraite de monsieur Denis Rossignol;
- CONSIDÉRANT

la demande reçue le 27 janvier 2025 de la part du ministère de l'Éducation, à l'effet que le conseil d'administration du CSSHBO fasse part au ministre de ses attentes à l'égard de certaines compétences que devrait avoir le prochain dirigeant de l'organisation, notamment en fonction des caractéristiques et des spécificités propres à notre milieu;
- CONSIDÉRANT

le contexte dans lequel le Centre de services scolaires des Hauts-Bois-de-l'Outaouais évolue ainsi que les défis et enjeux de l'organisation comme établi dans le Plan d'engagement vers la réussite des élèves 2023-2027 ainsi que dans les projets éducatifs de ses établissements ;
- IL EST PROPOSÉ

par madame Catherine Letendre **ET APPUYÉ** par madame Lisa Danis :

D'EXPRIMER AU MINISTRE quant à la nomination de la prochaine direction générale les besoins locaux suivants :

- Leadership axé sur une vision innovante permettant d'adapter le CSSHBO aux défis socio-économiques liés au territoire, notamment en matière de réussite éducative, d'inclusion d'un haut pourcentage d'élèves HDAA, de réduction des inégalités et d'enjeux linguistiques;
 - Expériences significatives de gestion collaborative dans un milieu rural à la fois vaste et confronté à des défis de vitalité économique et sociale ;
 - Compréhension des défis liés à la transition scolaire et aux parcours éducatifs particuliers dans un contexte rural notamment la disponibilité des formations axées sur l'emploi et des ressources postsecondaires.

ADOPTÉE À LA L'UNANIMITÉ



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

4. Clôture de la séance

L'ordre du jour ayant été épuisé, il est proposé par la Catherine Letendre de clore la présente séance à 18h40.



Sabrina Devlin
Présidente



Louis-Philippe Larivière
Secrétaire général



